Tout ce qu'il faut savoir pour débuter avec les TICE en français

Par Caroline d'Atabekian

SOMMAIRE :

✉Introduction

✉Les logiciels
Logiciels libres ou gratuits
- Lesquels choisir?
Logiciels d'éditeurs
- Lesquels choisir?
- Les ouvrages encyclopédiques
- Le label RIP
Logiciels d'associations
- Lesquels choisir?
Logiciels bureautiques
- Lesquels choisir?

✉Les cédéroms

✉Internet
Faire une recherche
Naviguer sur les sites éducatifs
Exemples d'activités

✉Intranet
Créer un site Intranet
Des ressources pour un Intranet

✉Des cours Multimédia
texte
image

✉L'espace numérique des savoirs

✉Trouver des ressources sur Internet
Les listes de discussion
La presse électronique
Les portails et autres sites ressources

✉INTRODUCTION

L'usage des nouvelles technologies en français peut s'avérer très efficace, comme il peut devenir catastrophique : à l'instar des autres cours, les cours en salle informatique -qu'on y utilise un logiciel, un cédérom, un utilitaire- ne sont réussis que s'ils sont préparés à l'avance et intégrés de façon cohérente dans une séquence pédagogique. Et encore, si l'enseignant y joue pleinement son rôle de médiateur du savoir (savoir désormais contenu dans la machine) en verbalisant et expliquant comme il l'a toujours fait. Un cours en salle informatique où l'enseignant n'intervient qu'au début pour donner une liste d'exercices, ou à la fin pour faire éteindre les postes est a peu près aussi efficace qu'une séance où l'on mettrait les élèves devant leurs manuels en leur demandant d'apprendre le cours et de faire les exercices.

S'il est évident que l'utilisation d'un ordinateur est un facteur de motivation non négligeable pour les élèves, ce qui est très appréciable en ZEP notamment et *a fortiori* en Zone Sensible , les élèves trouvent également très appréciable qu'on les laisse tranquilles et vont avec plaisir s'abandonner en salle info pour ce cours où ils vont "jouer" sur l'ordinateur (à Lirebel, à Elsa etc.). C'est le premier écueil, mais il est fatal. Préparer un cours avec les TICE est une affaire sérieuse, qui prend du temps et demande parfois un investissement important pour se familiariser avec les outils.

On est parfois désemparé devant la pléthore de ressources de toutes sortes que propose l'internet en matière de TICE : séquences pédagogiques, logiciels, sites éducatifs, cédéroms littéraires, encyclopédies, etc. Il est prudent de ne pas vouloir tout utiliser d'un seul coup, et de privilégier la qualité sur la quantité. Cette page se propose de faire une synthèse des usages les plus courants dans les établissements équipés d'une salle informatique et s'étant offert quelques ressources logicielles.

Cette page ne prétend pas être exhaustive : au contraire, le nombre des ressources a été volontairement restreint à l'essentiel, aux logiciels les plus utilisés, aux sites les plus directement utiles, aux outils indispensables, aux conseils enfin qui permettent d'entrer dans le vaste monde des TICE sans s'y noyer. Ce sont des pistes de départ que vous trouverez ici.

Quels avantages?

L'avantage inestimable de l'informatique est d'une part de permettre de gérer l'hétérogénéité des groupes, puisqu'on peut proposer aux élèves des activités différentes selon leurs besoins, d'autre part d'avoir un rapport différent avec les élèves dans la mesure où le travail sur l'ordinateur permet plus d'autonomie tout en "délocalisant le savoir", de sorte que l'enseignant, qui n'est plus le dispensateur du savoir et donc n'est plus au centre de la classe, peut enfin en faire le tour et passer d'élève en élève, de groupe en groupe, donner des consignes, expliquer, soutenir, appréhender enfin, dans des moments privilégiés, les élèves de façon individuelle.

Après quelques évaluations faites auprès de vos élèves, faites des groupes de besoins. Puis faites varier la difficulté et l'approfondissement des activités en fonction des besoins de vos élèves, comme chacun sait le faire en dehors des salles informatiques. Pour préparer ce cours, plusieurs solutions s'offrent à vous. Vous pouvez, à votre gré, utiliser des logiciels, des cédéroms, Internet, un Intranet si votre collège en possède un. Vous pouvez aussi créer vous-

mêmes des cours sur support multimédia (ce n'est pas sorcier -mais cela prend beaucoup de temps-). Voici quelques pistes pour se lancer.

✉LES LOGICIELS

Malgré une certaine confusion qui règne parfois, il vaut mieux prendre l'habitude de réserver le terme "logiciel" pour les programmes exécutables, qu'ils soient ou non fournis sur cédérom. Par "cédérom" en revanche, on entend généralement les oeuvres multimédia (cours et informations sur des auteurs, des thèmes, avec texte, image et son). Je serais d'avis de distinguer encore les utilitaires que sont les ouvrages encyclopédiques, qui sont également généralement fournis sur cédéroms (dictionnaires et encyclopédies).

Les logiciels sont nombreux, et ne se valent pas les uns les autres. On peut en somme en distinguer trois catégories:

Les logiciels libres ou gratuits

Les logiciels gratuits ont l'avantage d'être généralement créés par des enseignants passionnés de programmation et qui cherchent à s'adapter aux besoins de leurs élèves. Ils sont très sympathiques, précisément parce qu'ils sont gratuits et que leur naissance est le fruit d'un travail généreux et désintéressé. D'autre part, on en trouve en grand nombre et très facilement sur Internet. Attention à ne pas confondre libre et gratuit : les logiciels libres sont aussi gratuits, mais ont l'avantage d'être livrés avec leurs sources, que chacun peut modifier et améliorer selon les termes de la licence. Pour plus d'information, voir Fr@m@soft, http://www.framasoft.net/ , un site dédié aux logiciels libres et gratuits pour l'enseignement.

Malgré tout, ou justement pour cette raison, il faut rester prudent avec les logiciels gratuits : parce qu'on peut facilement se les procurer, les essayer chez soi, les installer dans notre établissement, et qu'il sont très nombreux, il est très tentant de multiplier leur usage jusqu'à s'y perdre. Or, précisément parce que ces logiciels sont gratuits, et comme tout projet qui n'a pas été financé, ils restent souvent limités dans leur richesse et dans leur efficacité. On en fera bon usage en ne s'en servant que très ponctuellement, et dans une séance bien construite où cet usage restera strictement cadré.

Lesquels choisir?

En matière de logiciels gratuits, on peut utiliser notamment :

Des petits exerciseurs comme "***Revizor***" http://veneux.ensmp.fr/%7Escherer/graticiels/revizor/ , "***des peintres et des participes***", http://www.esls.net/graticie/peintres.html , "***liaison avec les adjectifs***", http://www.esls.net/graticie/liaison.html , peuvent être utilisés ponctuellement, avec parcimonie. Bien souvent, ce type de programmes s'adresse à un public jeune (6e, 5e) et se limite à des réponses du type vrai / faux. Il est donc très important, avant un exercice, de faire un bref rappel grammatical et de mettre l'exercice que vous projetez de faire faire aux élèves en rapport avec leur activité du moment en classe. Ensuite, il est important de prendre le temps de corriger oralement l'exercice. Pour l'orthographe il y a "**BOF**", http://mapage.cybercable.fr/marcpage/bof.htm , Bréviaire d'Orthographe Française, un petit programme qui récapitule les règles d'orthographe du français et qu'il n'est pas mauvais

d'avoir sur le bureau des ordinateurs de la salle informatique, en complément d'un dictionnaire électronique. Vous trouverez sur ce site un exemple simple de séance en salle informatique qui fait appel au BOF : http://www.ac-creteil.fr/lettres/pedagogie/college/6e/orthographe/index.htm

Pour le lycée on trouve "**Stylistique**" http://gerard.ledu.free.fr/Logiciels.html qui pourra amuser les élèves pour apprendre le vocabulaire de la rhétorique (figures de styles notamment). Avec la version de démonstration de "**Tropes**" http://www.acetic.fr/tropesfr.htm qui possède toutes les fonctions du logiciel mais est limité à des textes courts (32 ko), on pourra découvrir des activités autour de l'analyse lexicométrique d'un texte. On peut commander une version gratuite du logiciel sur le site de l'éditeur. Voir à ce sujet le dossier du Café pédagogique consacré à ce logiciel. http://www.cafepedagogique.net/pedago/pratiques/archives/2001/index_5_01.php3#tropes

Les logiciels d'éditeurs

Plus étoffés mais plus coûteux, les logiciels d'éditeurs sont généralement les plus utilisés dans les établissements scolaires. Comptez entre 600 et 2000 FF pour une licence établissement (voire, parfois, pour un nombre *n* de postes). Ils proposent souvent des progressions (que l'on n'est pas toujours obligé de suivre) mais malheureusement, il ne s'agit généralement que d'exercices, ne laissant pas de place pour un cours ou quelques explications.

Lesquels choisir?

Les logiciels d'éditeurs sont nombreux et vous en trouverez des descriptions sur les sites académiques, mais deux d'entre eux sont particulièrement prisés **au collège** :

ECRIRE EN LISANT DES RECITS DE VIE : (6e / 5e) édité en 2003 par le CRDP de Créteil et le CNDP, Ecrire en lisant est un logiciel peu coûteux et très adapté à une utilisation en classe. Constitué d'une base de 300 extraits de textes de la littérature de jeunesse (avec présentation des ouvrages et résumés), ainsi que d'un traitement de texte, il vise à entraîner les élèves à retravailler et améliorer de manière conséquente leurs propres textes. Très simple d'utilisation, avec une interface agréable et pratique, il est à recommander à tous les établissements. http://cndp.fr/evenement/pdf/Ecrirelisantrecitsvie.pdf

L'ATELIER D'ECRITURE (6e-2nde) : Ce logiciel, qui intègre également un traitement de texte sommaire, guide l'élève dans la rédaction selon le type de texte qu'il écrit. Il rappelle les caractéristiques des textes (narratifs, argumentatifs, etc.) et donne des exemples pour chaque étape. Voir la présentation sur ce site. http://www.ac-creteil.fr/lettres/tice/ecrire/logiciels.htm - atelier

ELSA : "Entraînement à une Lecture Savante", est un logiciel dit "intelligent" car il évalue le niveau de l'élève et lui propose des exercices de lecture variés qu'il adapte à l'élève. Il propose ensuite pour chaque élève une progression. ELSA est le successeur d'ELMO (qui était une version DOS). Ayant reçu le label RIP (voir ci-dessous) lors de sa sortie, il l'a perdu notamment à cause de quelques bugs, notamment celui qui obligeaient les élèves à recommencer leur progression depuis le départ. Heureusement, il existe un moyen d'éviter ce bug : entrez dans le programme en tant qu'administrateur et rectifiez manuellement l'erreur (il

n'y a qu'à se laisser guider, la démarche est simple). Logiciel coûteux, destiné à des élèves moyens ou bons lecteurs. http://lecture.org/elsa.htm

LIREBEL : http://www.chrysis.com/data/catalog/lrbwin.htm Lirebel (également RIP) est une banque d'exercices de grammaire, orthographe, lecture, vocabulaire pour tous les niveaux (Lirebel + pour les 6e, Lirebel 5e, Lirebel 4e-3e). Petits exercices assez bien faits, on pourra toutefois émettre quelques réserves sur l'interface de Lirebel + flanquée de petits hommes verts et autres planètes étranges. Les exercices restent d'assez bonne qualité, mais là encore, ce ne sont que des exercices. Lirebel propose également une progression, mais ne s'adapte pas au niveau de l'élève.
Vous pouvez voir un exemple d'utilisation de Lirebel Plus dans une séquence en classe de 5ème sur le site de l'académie de Rouen: http://www.ac-rouen.fr/pedagogie/equipes/lettres/articles/lirebel5.html

CONTES 3 : **http://www.editions-profil.fr/products/Learn/Conte3/Conte3_fr.htm** Cadre les élèves pour leur permettre d'écrire un contre. Utile pour étudier le schéma narratif, mais limité au niveau sixième (mais prix raisonnable). Voir la présentation sur ce site. http://www.ac-creteil.fr/lettres/tice/ecrire/logiciels.htm - contes

Au lycée, il s'agira plutôt de cédéroms sur des œuvres ou des auteurs, ou de cédéroms encyclopédiques (dictionnaires, encyclopédies). Voir ci-dessous.

Les ouvrages encyclopédiques

Il est bien utile en cours de français d'avoir à portée de main sur l'ordinateur au moins un dictionnaire et une encyclopédie électroniques.

Sont particulièrement appréciés :

Dictionnaires : Le Petit Robert électronique (sur cédérom), le petit Robert Junior, Le dictionnaire Hachette (ce dernier plutôt pour le collège).

Encyclopédies : Encarta, Hachette.

Si votre établissement ne possède pas d'ouvrage encyclopédique, il vous reste une solution :

- S'il y a une connexion Internet, utilisez les ouvrages en ligne : L'encyclopédie Hachette est sur le site de VOILA (http://encyclo.voila.fr/); le grand dictionnaire terminologique est très (trop ?) riche et bien fait (http://www.granddictionnaire.com/_fs_global_01.htm): notez que pour ce dernier, vous pouvez télécharger le logiciel client que vous installerez sur le disque dur de chaque poste, et qui ira se connecter sur le site Internet à chaque requête.

Et plus généralement en ce qui concerne les dictionnaires, deux liens, mais qui devraient vous permettre d'accéder à tous les dictionnaires de l'Internet:

http://www.admin.ch/ch/f/bk/sp/dicos/dicos.html

http://www-bu.univ-paris8.fr/Ref/InfoDictionnaires.html

Le label RIP

La marque RIP récompense un outil (logiciel, cédérom, oeuvre multimédia, utilitaire) "reconnu d'intérêt pédagogique" par le ministère de l'éducation nationale. Face au grand nombre de produits multimédias qui sont désormais édités, il a semblé opportun de donner à tous les acteurs du système éducatif, et notamment aux enseignants, des repères pour mieux identifier les ressources disponibles dans le domaine du multimédia éducatif. C'est le sens de la marque " reconnu d'intérêt pédagogique par le ministère de l'éducation nationale" (RIP) qui a été déposée en juillet 1999 auprès de l'Institut national de la propriété industrielle (INPI). Son objectif est de signaler aux enseignants l'existence de produits éditoriaux multimédias qui répondent à un certain nombre de critères pédagogiques, technologiques et juridiques. Elle concerne les produits destinés à l'enseignement du premier et du second degré et vise des réalisations sur cédéroms et dévédéroms, à l'exclusion des sites et des produits audiovisuels. La marque est identifiée par un millésime, permettant à l'usager de mieux repérer l'année de son attribution pour telle ou telle version du produit. Cette reconnaissance répond à un souci de signalement et de conseil visant à constituer une offre la plus large possible de productions de qualité et en aucun cas de prescription, les équipes pédagogiques gardant la responsabilité du choix des outils pédagogiques. (ce texte se trouve sur Educnet : http://www.educnet.education.fr/res/bliste.htm)

Liste des produits RIP en lettres. http://www.educnet.education.fr/res/riplettre.htm

Logiciels d'associations

Il existe des associations qui diffusent des logiciels créés par des enseignants, non pas gratuitement (ce ne sont pas des logiciels libres), mais à des prix très raisonnables (pour dédommager l'auteur, en fait). Comptez entre 100 et 450 francs pour une licence établissement avec un nombre de postes illimité. Il y a notamment LOGI EDUC.

Lesquels choisir?

là encore, on s'adresse surtout à un public jeune. Parmi ces logiciels, deux semblent avoir acquis un succès particulier au collège :

LECTRA : (LOGI EDUC) l'interface est simple, s'installe facilement en réseau, vous pouvez télécharger une version de démonstration. A partir d'un texte donné, Lectra fabrique instantanément un exercice (retrouver les mots outils, texte à trous etc. - une quinzaine d'exercices différents). Attentions, certains exercices sont aléatoires (les mots à trous, par exemple, ne sont pas paramétrables). On peut choisir d'acheter la bibliothèque de textes qui va avec, ou de saisir soi-même ses propres textes. Lectra garde en mémoire les résultats des élèves. Intéressant également pour un travail ponctuel, notamment dans la mesure où vous pouvez y saisir le texte sur lequel vous travaillez avec vos élèves (quoique la longueur du texte est assez restreinte). http://www.logieduc.com/

STORY WRITE : (LOGI EDUC) Petit logiciel très sympathique si vous voulez faire écrire des contes (niveau 6e, voire 5e) vous pouvez télécharger une version de démonstration. STORY propose une série d'images aléatoires (à choisir aussi) à partir desquelles l'élève est invité à inventer la trame d'une histoire, puis à l'écrire étape par étape. Très pratique pour faire rentrer la difficile notion de schéma narratif. Le logiciel garde en mémoire pour chaque élève les images et le texte de chaque étape, de sorte que l'on peut y revenir à tout moment. http://www.logieduc.com/francais_college.htm

Logiciels bureautiques

En français, le logiciel de prédilection est le traitement de texte, avec son fameux correcteur orthographique, voire grammatical. On trouve néanmoins de plus en plus de présentations de séquences exploitant des éditeurs de texte html pour créer des pages web.

Le traitement de texte présente l'intérêt d'être exigeant en matière d'écriture. Aussi, tous les travaux d'écriture peuvent-ils trouver leur place dans une séance en salle informatique avec un traitement de texte. Un accent manquant, une virgule mal placée sautent aux yeux. Attention, prévoyez du temps, car l'écriture sur traitement de texte est longue et fastidieuse pour les élèves - même s'ils connaissent le traitement de texte - : choisissez plutôt, surtout au début, des séances sur des textes courts (pas l'idéal pour une rédaction). Il existe de nombreuses études sur l'utilisation pédagogique du correcteur d'orthographe automatique (qui, comme chacun sait, n'est pas infaillible), et notamment :

Le correcteur grammatical : un auxiliaire efficace pour l'enseignant ? Quelques éléments de réflexion.
http://alsic.univ-fcomte.fr/Num2/panck/defaut.htm

A tester : une commande du logiciel Word de Microsoft propose une "synthèse automatique" des documents saisis. Il reste à voir quel usage pédagogique on peut en faire.

Les éditeurs HTML (sigle pour Hypertext Markup Language. C'est le langage de programmation des pages Web. On utilise le html pour encoder les documents afin d'en faire de l'hypertexte) ne sont pas beaucoup plus compliqués à utiliser que les traitements de textes classiques. D'ailleurs, avec la plupart des traitements de texte, vous pouvez choisir d'enregistrer votre document au format html (commande "enregistrer sous" ou "exporter"). Les textes enregistrés au format html ont l'avantage de pouvoir être publiés soit sur le site web du collège, soit sur l'intranet, s'il y en a un. Il est très facile d'y rajouter des images, et donc de faire faire aux élèves des dossiers complets sur des thèmes, et autres rapports de stages. Un éditeur gratuit pour débuter : Netscape Composer, http://www.netscape.fr/ livré avec Netscape Communicator. Vous voulez **apprendre à faire une page Web** ? Une seule adresse : http://cotolwet.free.fr/cotol_fr.htm

Attention! Si vous diffusez aux élèves, ou si vous diffusez sur intranet ou internet des documents (images, textes) que vous avez trouvés sur Internet, veillez à respecter la législation en vigueur (notamment le code de la propriété intellectuelle) qui est plus développée qu'on ne pourrait le croire. D'une façon générale, il est interdit de prendre des images pour les rediffuser (mais en demandant l'autorisation, vous l'obtenez souvent). Pour plus de renseignements, vous pouvez voir le dossier d'Educnet sur ce sujet. http://www.educnet.education.fr/juri/default.htm

Lesquels choisir?

Traitements de textes :

Evitez, dans la mesure du possible, les logiciels Microsoft. Ils sont très chers, et vous devrez acheter une licence pour chaque poste. Par ailleurs, la politique commerciale de Microsoft étant particulièrement déloyale, certaines académies ont opté pour une autre marque (notamment la suite Lotus). Cependant, on utilise de préférence les logiciels Microsoft pour les cours de technologie ou en lycée professionnel, pour que les élèves s'habituent aux logiciels qu'il est le plus probable qu'ils utilisent par la suite dans leur vie professionnelle.

En revanche, l'éducation nationale a signé un contrat avec l'éditeur Lotus pour que chaque établissement obtienne à très bas prix (de l'ordre de 100 F) - voire gratuitement dans certaines académies - une suite bureautique à peu près équivalente à Microsoft Office. Pour le traitement de texte, on utilisera donc de préférence **LotusWord Pro**, qui n'est pas très dépaysant si vous avez l'habitude de Word.

Il existe d'autres suites bureautiques gratuites de bonne qualité, et notamment **Star Office** , http://wwws.sun.com/software/star/staroffice/5.2/get.html qui était à l'origine conçue pour Linux, mais qui a émergé en version Windows. L'éditeur **Software602** propose également une suite bureautique complète . http://www.software602.com/products/pcs/index.html

Éditeur HTML :

N'oubliez pas que la plupart des traitements de textes permettent d'enregistrer vos pages au format html. Il existe cependant plusieurs logiciels faciles d'accès pour les élèves, et notamment :

Netscape composer (gratuit, téléchargé automatiquement lors de l'installation en ligne de Netscape Communicator) ;

Fast site, l'éditeur html de la suite Lotus.

Et pour **apprendre à faire une page Web** :
http://cotolwet.free.fr/cotol_fr.htm

✉LES CEDEROMS

Il existe de plus en plus de cédéroms consacrés à des œuvres, des thèmes ou des auteurs, et qui sont souvent bien faits. On y trouve de nombreuses activités pour les élèves, des entrées multiples dans l'œuvre, des informations, images, musiques. Là encore, pour utiliser un cédérom, il faut bien cadrer les séances dans une séquence cohérente. Si vous étudiez une œuvre intégrale, par exemple, vous pouvez prévoir quelques séances en salle informatique pour approfondir certains aspects de l'oeuvre.

Pour une liste des cédéroms récents recommandés, voir sur Educnet :
http://www.educnet.education.fr/lettres/res/log.htm

Sur Lettres.org la liste des cédéroms préférés des professeurs de lettres de lycée (année 2000). http://www.lettres.org/Profs-L-synth/21-cdroms.htm

Enfin, en matière de logiciels et de cédéroms, on pourra consulter le dossier spécial pour les logiciels et cédéroms de français publié par le Café Pédagogique (2001). http://www.cafepedagogique.net/disci/francais/archives/2001/index_4_01.php3#logi

✉INTERNET : naviguer avec les élèves

Si votre établissement possède une connexion Internet, le diable y est entré. Un premier dilemme : faut-il laisser les élèves maîtres de leur navigation? Entre la nécessité de rendre les élèves autonomes et celle de ne pas les exposer à rencontrer (même indépendamment de leur volonté) des sites indécents, les pratiques qui visent à laisser carte blanche aux élèves ne sont pas encouragées. Une charte Internet est proposée sur Educnet : "Type d'utilisation de l'Internet, des réseaux et des services multimédias au sein de l'établissement scolaire et de l'école". http://www.educnet.education.fr/chrgt/charteproj.pdf

Le ministère a par ailleurs décerné le label RIP au logiciel BUTINAGE , qui permet de contraindre la navigation. Le principe de Butinage est le suivant : l'enseignant qui souhaite faire faire à ses élèves une recherche sur un thème commence par examiner, chez lui (ou depuis tout poste connecté), les sites intéressants pour sa recherche. Chaque fois qu'il en trouve un digne de ses élèves, il en indique l'adresse à Butinage. D'adresses en adresses il crée un "fil rouge" qui est en somme un itinéraire prévu pour les élèves. Ce fil rouge une fois terminé est transféré dans le serveur du réseau, et les élèves partent naviguer en restant enfermés dans les sites répertoriés dans ce "fil rouge". Le degré de sécurité de Butinage est paramétrable, et l'on peut envisager d'autoriser quelques écarts. Mais le plus intéressant est que ces "fils rouges" sont mis en commun sur un site, de sorte que si vous voulez faire, par exemple, une recherche sur Saint-Exupéry, vous pouvez d'abord aller voir sur le site si quelqu'un n'a pas créé déjà un fil rouge. Si c'est le cas, le travail est déjà tout fait pour vous. De même, chaque fois que vous créez un fil rouge, faites-en part au site qui réunit les travaux de Butinage. http://cde.4.free.fr/fra/1_educatif/fiches/butinage.htm

Butinage ou pas, la navigation avec les élèves ne s'improvise pas : commencez par avoir une idée précise de ce que vous voulez que les élèves cherchent (recherche évidemment en rapport avec ce que les élèves font alors en classe, et devant elle aussi s'intégrer de façon cohérente dans une séquence). Vérifiez ensuite qu'il existe bien des sites qui leur permettront de mener à bien leur recherche ; enfin, préparez au minimum un questionnaire (comme on le fait lorsqu'on fait visiter un musée aux élèves, par exemple) que les élèves devront rendre rempli en fin de séance.

Faire une recherche

Il existe de nombreux outils et des méthodes précises pour faire des recherches efficaces. Les conseils de ce type ne manquent pas sur les sites académiques. Pour se former à la recherche documentaire, voir la page consacrée sur Educnet.
Faites toujours en avant-première la recherche que vous pensez ensuite faire faire aux élèves avec le même outil! On rencontre parfois des surprises.
http://www.educnet.education.fr/cdi/prat/default.htm

Les principaux outils de recherche

Moteurs et métamoteurs :

Le moteur de recherche de Toulouse permet de lancer une recherche sur l'ensemble des sites académiques de lettres. http://www.ac-toulouse.fr/lettres/recherche/

- **La Banque des ressources pédagogiques** du réseau lettres.
http://bd.educnet.education.fr/lettres/recherche.php

GOOGLE : (moteur) Sur le site de Google, tapez le ou les mot(s) clé(s) pour votre recherche, google a l'avantage de ne vous donner que les réponses les plus pertinentes, tout en vous laissant la possibilité de consulter aussi les autres. C'est par ailleurs un moteur particulièrement efficace. http://www.google.fr/

COPERNIC : (métamoteur). Copernic est un logiciel que vous installez sur votre disque dur. Vous pouvez saisir des mots clés et faire des recherches avancées : quand vous lancez la recherche, Copernic se connecte sur Internet et interroge simultanément de 10 à 30 moteurs de recherche pour trouver votre information. Il existe une version de démonstration (qui est généralement la plus utilisée, parce que gratuite, et qui a pour seuls désavantages par rapport à la version "pro" d'interroger moins de moteurs, et seulement dans deux langages différents). Copernic PRO en revanche est payant. La version 1999 bénéficie du label RIP. Pour vous procurer la version démo de Copernic et commander la version pro : http://www.copernic.com/

Annuaire de recherche :

Weblettres : un portail très complet et régulièrement mis à jour donnant accès à toutes les ressources relatives aux lettres et à leur enseignement. http://www.weblettres.net/

Naviguer sur les sites éducatifs

Ne partez pas sans un plan de navigation! Il y a de nombreuses manières de proposer un parcours aux élèves. L'essentiel est d'avoir un objectif précis et de s'y tenir : sachez que même les élèves s'ennuient vite si on les laisse naviguer sans but précis. Votre objectif une fois défini, choisissez votre corpus de sites. Vous pouvez décider de travailler sur un seul site (dans ce cas, il vaut mieux l'aspirer au préalable, pour éviter les débordements), créer un "fil rouge" de sites avec Butinage, ou sélectionner un corpus restreint et précis (constitué, par exemple, grâce à Copernic ou à Google).

Préparez un questionnaire : il vaut mieux que les élèves avancent étape par étape et prennent conscience de cette progression.

Si vous n'êtes pas familier avec les possibilités offertes par l'Internet, vous pourrez consulter avec profit ce nouveau guide de l'Internet très complet.
http://www.imaginet.fr/ime/fr_ungi2.htm

Vous trouverez de nombreuses ressources sur le Café pédagogique et sur Ntic.org.
http://www.cafepedagogique.net/
http://ntic.org/

D'autres activités sur Internet

Internet offre une infinité de possibilités : ce site propose par exxemple des cours de niveau 6e en ligne en partie interactifs, mais qui doivent être animés par l'enseignants. Très simples à utiliser, ils ne demandent qu'une connexion internet, et une imprimante pour éditer la fiche élève. Un accompagnement pédagogique explique la démarche :
- un cours sur les noms et leurs substituts dans le récit (contes) ;
http://www.ac-creteil.fr/lettres/tice/cours/les_noms/index.htm
- l'accompagnement pédagogique ;
http://www.ac-creteil.fr/lettres/tice/cours/les_noms/modemploi.htm
- un cours sur le rapport texte et image (Le petit Poucet) ;
http://www.ac-creteil.fr/lettres/scripts/poucet/index.php
- un cours sur les temps du récit ;
http://www.ac-creteil.fr/lettres/scripts/sn/index.php
- les cahiers d'évaluation 6e (rentrées 2001 et 2002) sous forme interactive ;
http://www.ac-creteil.fr/lettres/scripts/evaluations/index.php
- des cours interdisciplinaires français-maths.
http://www.ac-creteil.fr/lettres/tice/cours/framaths/index.htm

Vous pouvez également :
- faire des échanges avec d'autres classes et mettre ainsi les élèves en situation réelle de communication ;
- utiliser des sites d'écriture collective en ligne pour les jeunes. Vous en trouverez beaucoup sur cette page : http://www.weblettres.net/sommaire.php?entree=3&rubrique=11
- participer au site Alinéa http://www.ac-creteil.fr/alinea/ (fiches de lectures à mettre en ligne, ou à consulter, rédigées par des élèves). Voir sur ce site un exemple de travail en classe avec Alinéa ; http://www.ac-creteil.fr/lettres/tice/b2i/alinea.htm
- faire participer votre classe à des concours d'écriture (ils sont nombreux, par exemple le concours franco-canadien "histoires croisées", http://concours.educationquebec.qc.ca/ le concours "Des mots pour voir", etc.). Le CNDP http://www.cndp.fr propose souvent des concours (courts et faciles à mettre en oeuvre avec les élèves), et La rubrique bimensuelle "français" du Café pédagogique signale régulièrement les concours à suivre.
http://www.cafepedagogique.net/disci/francais/

✉INTRANET

Certains établissements sont équipés d'un Intranet. Un Intranet est un réseau (comme Internet), mais interne à l'établissement (qui peut par ailleurs ne pas avoir d'accès Internet). Sur ce réseau, le serveur peut héberger un site web qui restera interne, et auquel chaque poste a accès. Comme le réseau est local, l'accès aux données est rapide et l'on peut y déposer une grande quantité de ressources auxquelles on pourra faire appel pour préparer et mener ses cours en salle informatique. Les élèves auront l'impression de surfer sur le web, alors qu'ils resteront sur le site aménagé par les enseignants.

Créer un site Intranet

La mise en place d'un Intranet suppose que les enseignants qui s'en occupent savent créer des pages Web (format html). Si vous n'avez jamais créé une page Web, vous pouvez :
- Soit investir du temps à vous initier à un "éditeur HTML" (en fait, un traitement de texte qui

crée des pages au format html, pas plus sorcier que Word, mais il faut s'y mettre) : http://cotolwet.free.fr/cotol_fr.htm
- soit créer vos documents sur votre traitement de texte préféré et utiliser la commande "ENREGISTRER SOUS" ou "EXPORTER" (selon les logiciels) puis modifier le format du fichier que vous enregistrez (si votre fichier s'appelle toto.doc, sélectionnez dans la liste déroulante au dessous de son nom l'extension "htm, html"). Vous avez créé une page web: "toto.htm". Un site web entier peut ainsi être fait avec un simple traitement de texte, d'autant plus qu'aujourd'hui presque tous les traitements de textes possèdent une commande qui vous permet de créer un lien hypertexte.

Vous pouvez aussi consulter le dossier de l'académie d'Amiens à l'attention des enseignants :
Apprendre à faire un site Internet .
http://www.ac-amiens.fr/college02/hanotaux_stquentin/formation/somaccueil.htm
Un didactitiel très complet existe également.
http://nte-serveur.univ-lyon1.fr/nte/html1/planning.htm

A titre d'exemple, on peut mettre sur un site Intranet (dans la rubrique "Français") :

✉Quelques **informations** utiles (les programmes, les BO, plutôt dirigées vers les enseignants) ;
BO : http://www.education.gouv.fr/bo/default.htm
Programmes : http://www.cndp.fr/doc_administrative/ba.htm

✉**Une "cyberthèque"** : banque de textes littéraires numérisés. Il existe sur Internet de nombreux sites qui diffusent gratuitement des œuvres littéraires numérisées tombées dans le domaine public. Vous pouvez télécharger ces ouvrages et les diffuser (le plus souvent, à condition de conserver la licence qui figure en tête des fichiers). Votre cyberthèque vous permettra à tout instant d'afficher le texte de votre choix pour travailler dessus avec vos élèves ; vous pouvez aussi utiliser ces textes (par copier / coller) pour préparer vos cours et exercices, ou bien insérer ces textes dans un logiciel exerciseur (LECTRA, CRYPTEXT, ESCRITOR etc.). Les deux principales cyberthèques sont l'**ABU** et **ATHENA** mais il en existe de nombreuses autres. Voyez sur la page de **La Porte des Lettres** : Si vous cherchez un texte précis, utilisez plutôt Google, en tapant le titre du texte dans le champ de recherche : http://www.google.fr.
ABU :http://abu.cnam.fr/
Athena :http://un2sg4.unige.ch/athena/html/francaut.html
Porte des Lettres : http://www.portail.lettres.net/N_livres_et_bibliotheques.htm#enli

✉Une banque de **cours, fiches** etc. Mutualisez vos cours avec les autres enseignants, et faites une collection de fiches. Elles serviront aux élèves pour réviser (à tout moment, même lors d'une séance ou vous travaillez sur un logiciel, l'élève peut aller réviser un point de grammaire ou d'orthographe, par exemple).

✉Une banque d'**exercices**, voire une banque d'exercices interactifs. Vous pouvez télécharger sur ce site les cours et exercices interactifs . http://www.ac-creteil.fr/lettres/tice/index.htm Vous trouverez également des pistes sur Weblettres . http://www.weblettres.net/

✉**Un cybermusée** : La base de données JOCONDE du ministère de la Culture, diffuse de nombreuses photographies de tableaux de maîtres que vous avez le droit de rediffuser (à condition bien entendu de ne pas en faire un usage commercial). Il existe d'autres bases de données, dont les licences varient. Dans l'ensemble, vous n'aurez pas de mal à obtenir une autorisation pour la publication sur un Intranet de collège. Vous trouverez également des tableaux sur le site du Louvre et notamment toutes les collections du Louvre numérisées et accessibles gratuitement, accompagnées d'une notice simple, que vous avez le droit d'utiliser grâce au service **Louvre.edu**. Voir aussi le site du Musée d'Orsay. A partir des œuvres de votre cybermusée, fabriquez des cours et exercices pour l'étude de l'image.
Base Joconde : http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/pres.htm
Le Louvre : http://www.louvre.fr/
Musée d'Orsay : http://www.musee-orsay.fr
Louvre.edu : http://www.educnet.education.fr/louvre/

✉**Une liste de liens** : si votre établissement est connecté à Internet, sélectionnez des sites éducatifs et faites vous une page de liens vers ces sites, qui seront autant de ressources pour vous lorsque vous préparerez un cours à faire en salle info. http://www.weblettres.net/

✉En Intranet, vous pouvez même vous permettre de travailler sur **des séquences video**. Vous pouvez, à condition d'avoir acquitté les droits, utiliser des films numérisés. Attention, il faut autant de licences que de postes. Voyez notamment la partie "Image, sons, réseaux" du site du CNDP. http://www.cndp.fr/tice/

✉**Des sites Web** : si vous n'avez pas d'accès Internet, vous pouvez toujours aspirer des sites Web (il existe de nombreux aspirateurs gratuits : MémoWeb, TeleportPro ...). Pas de risque de dérapage mais... vous devez demander au préalable l'autorisation au webmestre. Pour l'aspiration de site, voyez l'article du site Abondance : http://www.abondance.com/ressources/aspirateurs.html

✉Enfin, vous trouverez sur Internet **quantité de ressources libres de droits** qui seront du plus bel effet sur l'Intranet, et serviront à tous pour préparer et mener des séances de cours.

Pour plus d'idées, voyez l'article sur l'usage pédagogique des réseaux, sur le site EDUCNET : http://www.educnet.education.fr/secondaire/academies/default.htm

Pour plus de renseignements sur les droits d'auteurs, et pour savoir ce que vous pouvez ou non diffuser, il existe plusieurs sites :

Un guide (format .doc) : Droits, devoirs et libertés en informatique et sur les réseaux. ftp://artic.ac-besancon.fr/pub/Disciplines/Histoire-Geo/Ntic/lib-info.doc

le code de la propriété intellectuelle annoté
http://www.celog.fr/cpi/

Un dossier très complet sur Educnet :
http://www.educnet.education.fr/juri/default.htm

✉DES COURS MULTIMEDIAS

Vous pouvez aussi utiliser, ou fabriquer vous-mêmes, des cours ou exercices multimédias. Le terme muldimédia s'applique à tout document pouvant comporter à la fois du texte, de l'image (fixe ou mobile) et du son. Que ce soient des cours interactifs, ou des cours à partir d'enregistrements sonores ou video, il existe une large gamme qui n'a de limite que notre imagination. L'ordinateur peut servir de support à n'importe quel cours, ce qui ne signifie pas qu'il y est adapté. Faites vos cours sur l'ordinateur quand cela se justifie (par exemple, si vous avez besoin d'utiliser n'importe quelle ressource de la salle informatique à un moment de votre cours). http://www.weblettres.net/framanet/tutoriels/

Plutôt que de distribuer aux élèves de nombreuses photocopies, convertissez votre cours au format html: pendant le cours, l'élève pourra consulter le dictionnaire électronique, revoir un point de grammaire, consulter l'encyclopédie... Par ailleurs, le lien hypertexte permet une entrée personnalisée dans les documents que vous produisez, ce qui permet à chacun de suivre son propre parcours. Un outils particulièrement adapté à la pédagogie différenciée.
Voir notre dossier sur le lien hypertexte. http://www.ac-creteil.fr/lettres/tice/index.htm

Cependant, si vous voulez vous lancer dans ce type de travail, sachez que l'investissement en temps est lui aussi sans limite. Il y a peu d'exemples de cours de français multimédias en ligne.

Le texte :

Comme indiqué au chapitre "logiciels bureautiques", vous pouvez utiliser un éditeur HTML ou un traitement de texte banal pour fabriquer les cours que vous installerez sur le serveur du réseau. La particularité du multimédia étant l'interactivité, voici quelques pistes pour rendre votre cours interactif :

Le lien hypertexte : un cours sur l'ordinateur ne se conçoit bien entendu pas de la même manière qu'une version "papier": l'hypertexte est un texte marqué par des liens qui permettent de le relier à d'autres documents. Internet peut être vu comme un grand répertoire d'hypertextes où chaque document peut être relié à un autre (ou plusieurs autres) par un lien. Créez ainsi une architecture pour votre cours, qui permette aux élèves d'aller directement vers les informations dont ils ont besoin. Tous les éditeurs HTML ainsi que les traitements de textes les plus courants gèrent les liens hypertextes. Voir notre dossier sur le lien hypertexte. http://www.ac-creteil.fr/lettres/tice/index.htm

Vous pouvez également ouvrir dans une page web (dans un cadre) un petit traitement de texte (le bloc-notes de Windows par exemple) qui permettra aux élèves d'écrire quelques lignes (donner une réponse à un exercice par exemple) : ils pourront, avec un peu d'habitude, enregistrer ce fichier dans un dossier créé à cet effet sur le serveur (en réseau, même poste à poste, vous pouvez forcer les logiciels à enregistrer par défaut dans le répertoire de votre choix), et vous n'aurez plus qu'à récupérer le tout en une fois sur une disquette.

Des logiciels pour augmenter l'interactivité : Hot Potatoes est un logiciel gratuit qui permet de fabriquer très facilement plusieurs types d'exercices interactifs.
Avec **Quandary**, également gratuit, fabriquez avec vos élèves une structure du type "le livre dont vous êtes le héros", c'est-à-dire un ensemble de pages web dans lequel le lecteur choisit à chaque page la page qu'il va consulter ensuite, en fonction des choix qui lui sont proposés.
Le plus simple pour commencer : **Webquestions**.

Voir les exemples et modes d'emploi sous forme d'animations pour une prise en mains rapide.
Hot Potatoes : http://www.weblettres.net/framanet/tutoriels/index.php?page=hp
Quandary : http://www.weblettres.net/framanet/tutoriels/index.php?page=qd
WebQuestions : http://www.weblettres.net/framanet/tutoriels/index.php?page=wq
Exemples : http://www.weblettres.net/framanet/tutoriels/index.php

L'image :

Bien utile pour illustrer un cours et motivante pour les élèves, qui trouvent en général le texte plutôt rébarbatif, elle est la bienvenue dans les cours multimédia. Attention toutefois aux problèmes de droits liés à la diffusion des images qui ne vous appartiennent pas. Il existe plusieurs sites qui proposent des ressources en images gratuites ou libres pour l'éducation :

la base de données Joconde , du ministère de la culture .
http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/pres.htm

Voir le site de l'académie consacré à l'image et aux lettres.
http://www.ac-creteil.fr/avi/pedagogie/lettres.HTML

Voir aussi **Louvre.edu**, les collections du Louvre en ligne, présentation d'Educnet ; ainsi que l'exemple d'exploitation en classe et le TP pour apprendre à rechercher dans la base de données Louvre.edu.
http://www.ac-creteil.fr/avi/pedagogie/louvre_agneau.htm

La base d'images du CNDP. http://bips.cndp.fr/

La banque d'images de l'INRP.
http://www.inrp.fr/lamap/autres_sites/les_banques_images_page_totale.htm

Enfin, l'université de Lyon répertorie 583 bases de données gratuites sur Internet.
http://urfist.univ-lyon1.fr/gratuits/index.html

Pour travailler l'image :

Le plus simple pour les élèves, pour commencer : **PAINT** de windows. Permet de faire ses premiers travaux de PAO sur des images TIFF ou BMP.

Un logiciel de PAO relativement simple et apprécié dans les établissements scolaires : **PAINTSHOP**

Un logiciel aussi performant que Paintshop, mais gratuit (interface de type Linux, mais qui fonctionne sous Windows) : **GIMP** http://www.gimp.org/

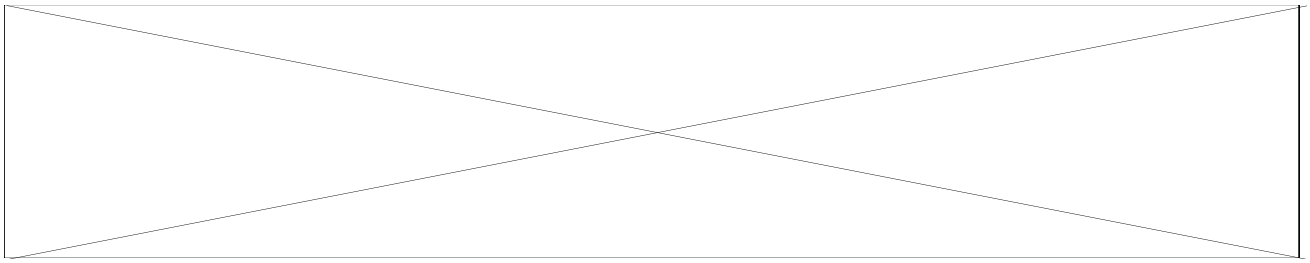

Si vous êtes dans l'académie de Créteil, Votre établissement figure parmi les établissements pilotes dans lesquels est installé cette année «l'Espace numérique des savoirs». L'objectif de ce service est de faciliter et de démocratiser l'usage des technologies et l'information et de la communication dans l'éducation. Il se présente comme un portail internet donnant accès à un ensemble de ressources fondamentales qui sont à votre disposition pour une utilisation pédagogique etdont l'utilisation est aisée.

- **Des dictionnaires et des encyclopédies**: «Le Robert» , «Le Robert Junior» , l'encyclopédie «Tout l'univers», l'encyclopédie «Hachette multimédia pro», «L'Encyclopédia Universalis», produits reconnus d'intérêt pédagogique par la commission multimédia du ministère. Il est à remarquer que les versions électroniques des dictionnaires offrent des outils de recherche (étymologie, rimes…) qui ne figurent pas dans les versions papier.
Des propositions d'utilisation sont accessibles à l'adresse suivante: ;
Au collège : http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/dico.htm
Au lycée : http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/probert2.htm

- **Un corpus de textes de la littérature française,** avec le site «Basile», réalisé par le CNED et les éditions Champion. Ce corpus regroupe les principaux textes de la littérature française du Moyen Age au début du XXème siècle. L'édition est d'une qualité scientifique irréprochable. Le service propose en outre de précieux outils de recherche lexicale et thématique dans les œuvres.
Voir à ce sujet l'important dossier d'Educnet : "Enseigner et apprendre avec les bases virtuelles": http://www.educnet.education.fr/lettres/textimage/default.htm
ainsi que des exemples d'utilisations en classe : http://www.educnet.education.fr/lettres/textimage/usages.htm

- **Des ressources muséales**, avec, tout d'abord le site Louvre.edu. Ce site propose un vaste ensemble libre de droits de reproductions d'œuvres du Louvre accompagnées de notices et de commentaires de qualité. Un mode d'emploi du site est à votre disposition à l'adresse suivante: ;
http://www.educnet.education.fr/louvre

- **Des archives audiovisuelles** numérisées, sous forme de clips assez courts pour autoriser le téléchargement, extraits des fonds de l'INA avec en fil conducteur des repères chronologiques de l'Histoire de France.

- A celà s'ajouteront bientôt un site spécifique de **l'AFP et les sites de journaux de la presse quotidienne nationale et régionale** (l'étude de la presse peut trouver là un matériau de premier choix, à commencer par les dépêches de l'AFP) ainsi qu'une WebTV à vocation pédagogique proposée par la chaîne France 5.

Une documentation et une démonstration sont en ligne : **http://www.educnet.education.fr/ENS**

✉TROUVER DES RESSOURCES SUR INTERNET

Les listes de discussion

Un lieu d'échange privilégié, si vous n'y êtes pas déjà inscrit : les listes de discussion. Chacun peut poster des messages sur la liste et répondre aux autres. Vous recevez les messages par email. Il existe plusieurs listes consacrées à l'enseignement du français, et notamment:

Interlettres : la liste officielle pour tous les professeurs de français et langues anciennes s'intéressant à l'intégration des TICE dans l'enseignement.
http://listes.educnet.education.fr/wws/info/interlettres

Profs-L : liste de discussion des professeurs de Lettres de Lycée;
http://www.lettres.org/Profs-L/

Profs-fr : liste de discussion des professeurs de français de collège :
http://listes.educnet.education.fr/wws/info/profs-fr

L'ensemble des listes hébergées par le serveur du ministère est répertorié sur Educnet.
http://www.educnet.education.fr/listes_educnet/listes.htm

L'ensemble des listes concernant l'enseignement du français est répertorié sur la Porte des Lettres. http://www.portail.lettres.net/f__listes-discussion.htm

La presse en ligne

Les revues électroniques, gratuites, sont souvent riches d'informations très utiles et vous permettent de vous tenir au courant des nouveautés. Pour les nouvelles technologies en français, abonnez-vous notamment à :

LE CAFE PEDAGOGIQUE : Tous les 15 jours vous y trouvez : l'actualité pédagogique (toutes disciplines confondues), un article de fond sur une expérimentation ou l'analyse d'une publication pédagogique, le portrait d'un acteur du web pédagogique. Voir les bonnes adresses en français, en langues anciennes et en FLE (français langue étrangère). Les archives sont également accessibles. http://www.cafepedagogique.net/

L'ECHO DES LETTRES : le bulletin de liaison des professeurs de français de l'académie.
http://www.ac-creteil.fr/crdp/CRDP/edition/liaisons/liaisons.html

Le français dans tous ses états, édité par l'académie de Montpellier.
http://www.ac-montpellier.fr/ressources/frdtse/frdtse_accueil.html

Les portails et autres sites ressources

Les portails sont des sites qui répertorient tous les sites par thèmes. En matière de Lettres, prenez un bon réflexe en allant chercher vos adresses sur Weblettres. On trouvera de nombreuses ressources pour l'intégration des TICE en lettres sur le serveur lettres de Versailles.
http://www.weblettres.net/
http://www.ac-versailles.fr/pedagogi/Lettres/tice.htm

Il existe trois portails officiels :

EDUCLIC : le portail du CNDP, qui répertorie les ressources de tous les sites officiels en rapport avec l'éducation (sites académiques, sites de CRDP, sites associatifs, sites éducatifs etc.) http://educlic.education.fr/

EDUCASOURCE : deuxième portail du CNDP, il répertorie les autres sites (sites personnels notamment). http://www.educasource.education.fr/

EDUCATION.FR : un jeune site du ministère (ouvert en novembre 2000) qui s'adresse aux enseignants comme aux élèves et à leurs parents, et se veut portail de référence sur l'éducation. http://www.education.fr/

Pour créer des cours multimédia ou trouver des documents de toutes sortes, vous pourrez avoir besoin de trouver des bases de données (de textes, d'images). La Porte des Lettres dresse une liste des biliothèques numériques en lignes , et le ministère de la culture publie la base de données Joconde pour les tableaux. L'université de Lyon répertorie 583 bases de données gratuites sur Internet, et le CRDP de Grenoble publie un dossier : "travailler avec les ressources libres de droits".
http://www.weblettres.net/index.php?entree=20
http://www.culture.gouv.fr/documentation/joconde/pres.htm
http://urfist.univ-lyon1.fr/gratuits/index.html
http://www.crdp.ac-grenoble.fr/medias/index.htm

Pour en savoir plus :

- Sur Educnet : Les technologies de l'information et de la communication et l'enseignement du français au lycée
http://www.educnet.education.fr/lettres

Bien lire avec les TICE, une base de données de pratiques pédagogiques d'enseignants travaillant avec les nouvelles technologies. http://www.educnet.education.fr/previl

- Ntic.org : le portail des TIC

- Bibliographie sélective sur les TICE éditée par le CRDP de Lorraine.
http://www.ac-nancy-metz.fr/crdp/bibtice/ticefram.html